

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2023

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION
NETTE » AU CŒUR DES TERRITOIRES - (N° 1359)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 77

présenté par

Mme Louwagie, Mme Dalloz, M. Bony, M. Fabrice Brun, M. Vermorel-Markes, M. Seitlinger,
M. Forissier, M. Descoeur, Mme Anthoine, M. Dubois et M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.